

AVIS

Conformément à l'article 9.2, alinéa 2, de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé par affichage (**pendant 15 jours**) à la maison communale que ;

la SARL CNDS SERVICES a introduit une demande auprès de l'Inspection du Travail et des Mines – Division des établissements classés, 3, rue des Primeurs, L-2361 Strassen, relative à l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque MASSEY FERGUSON, type MF5435, numéro de construction D22A22GF613A.

Le dossier est enregistré sous le numéro **3A/2025/1704/183**.

Troisvierges, le 20 mai 2025
le bourgmestre,
signé Edy MERTENS,



Transmis à Monsieur le Directeur de l'Inspection du Travail et des Mines – Services des établissements classés – B.P. 27, L-2010 Luxembourg.

Troisvierges, le 20 mai 2025
le bourgmestre
signé Edy Mertens



(à enlever le 5 juin 2025)